PIRANGA ÉCARLATE

Scarlet Tanager

Piranga olivacea

- NICHEUR MIGRATEUR PEU COMMUN
- AIRE : EN CONTRACTION
- EFFECTIFS : EN DIMINUTION

Suzanne Labbé

Malgré son plumage rouge vif, le Piranga écarlate n'est pas l'oiseau le plus visible en période de nidification. Il peut en effet être difficile de l'observer alors qu'il s'affaire le plus souvent dans la cime de grands feuillus. Migrateur de longue distance, cet oiseau hiverne dans le nord-ouest de l'Amérique du Sud. Chaque printemps, il regagne ses terres natales : les Forêts tempérées de l'Est et le sud des Forêts septentrionales, entre le Manitoba et la Nouvelle-Écosse.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

Durant les travaux de l'Atlas, le Piranga écarlate a été observé dans 745 parcelles mais sa nidification n'a été confirmée que dans 32 d'entre elles, soit à peine 4 %. Ce taux, l'un des plus faibles parmi les oiseaux nicheurs du Québec méridional, s'explique par son habitat de prédilection : la voûte haute et dense des forêts décidues matures (Lanoue et Gauthier, 1995). Même le transport de nourriture par un adulte à l'intention de ses jeunes est difficile à observer quand il se déroule dans l'épaisse frondaison d'une érablière à sucre par exemple. Pour autant, l'espèce peut également habiter les forêts mixtes, celles notamment où se trouvent des massifs de pruches.

Sans surprise, le Piranga écarlate a été détecté principalement dans les domaines bioclimatiques des Érablières. Bien qu'il ait été noté dans une très grande proportion des parcelles visitées dans les Basses-terres du Saint-Laurent, c'est dans les régions nettement plus forestières du sud des Appalaches et des Laurentides méridionales que sa probabilité d'observation et son abondance relative se sont avérées les plus fortes. Par ailleurs, c'est au Témiscamingue et dans la région de Québec qu'on a confirmé la nidification de l'espèce le plus loin au nord. Sauf exception, celle-ci est absente en forêt boréale, de même qu'à des élévations supérieures à 500 m.

SITUATION

La répartition du Piranga écarlate a connu un certain repli depuis les travaux du premier atlas : on n'a pas rapporté l'espèce dans Charlevoix ni sur la Côte-Nord, alors que sa nidification y avait été confirmée à l'époque. Par ailleurs, et bien qu'il s'y rencontre toujours, le piranga apparaît désormais très localisé le long du Saguenay et autour du lac Saint-Jean. De la même manière, sa probabilité d'observation a chuté d'environ 60 % dans les Appalaches et les Laurentides méridionales, et de quelque 30 % dans les Basses-terres du Saint-Laurent. Les données BBS vont dans le même sens, laissant croire à une diminution des effectifs québécois pour la période 1990-2014; toutefois, ceux-ci pourraient également être restés stables.

Considéré comme une espèce de l'intérieur des forêts, le Piranga écarlate fréquente très peu les peuplements de faible superficie; il se montre par conséquent sensible à la fragmentation forestière, qui pourrait d'ailleurs être en cause dans le changement de situation décrit plus haut, en particulier à l'échelle des régions habitées où l'espèce se trouve plus susceptible d'être parasitée par le Vacher à tête brune (Mowbray, 1999). De fait, au cours des années 1990, les superficies forestières en milieu agricole ont été réduites dans les Basses-terres du Saint-Laurent; dans les Appalaches, c'est plutôt la diminution de l'étendue des forêts mélangées au profit des forêts résineuses et en régénération (Jobin *et al.*, 2007), peu propices à l'espèce, qui aurait pu lui être néfaste. D'autres facteurs, d'ordre plus général, pourraient expliquer le recul du Piranga écarlate au Québec. Les connaissances restent notamment fragmentaires quant à l'état des habitats occupés par l'espèce dans ses principaux quartiers d'hivernage, sur le versant oriental des Andes.

Vincent Létourneau

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	418	487
NIDIFICATION PROBABLE	174	226
NIDIFICATION CONFIRMÉE	65	32
PARCELLES AVEC OBSERVATION	**657**	**745**
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	**26,7 %**	**18,5 %**

POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	462
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	6-586

INDICES DE NIDIFICATION

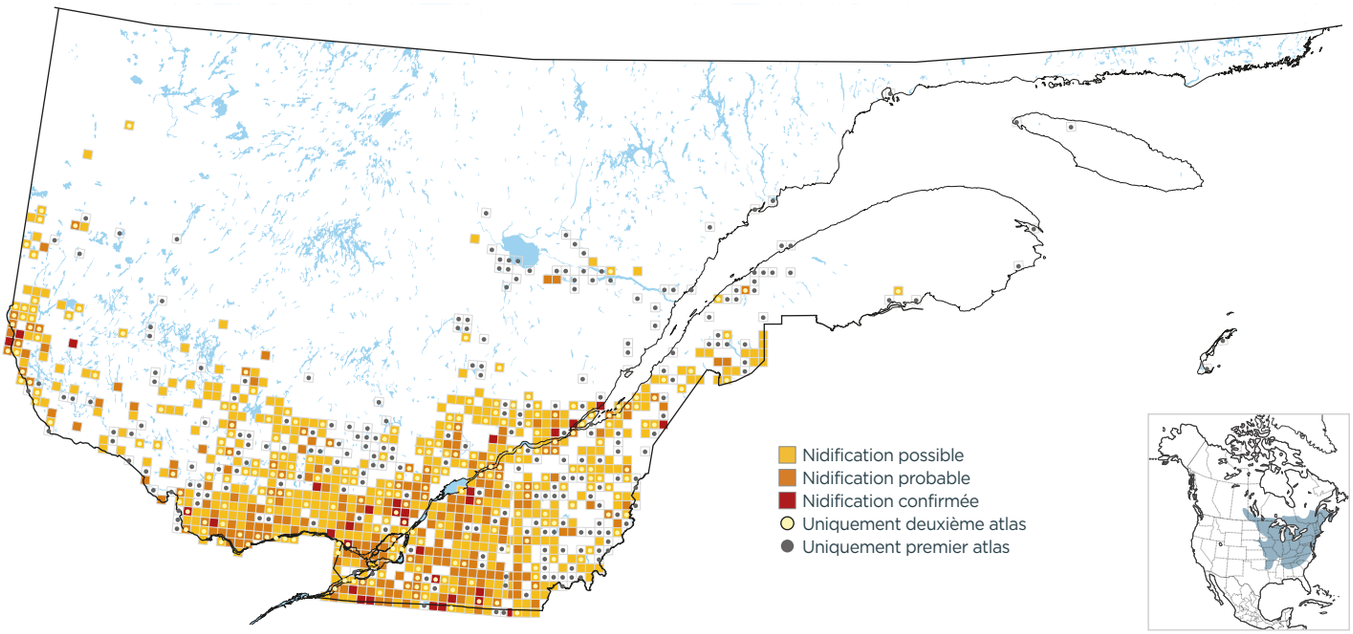

PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

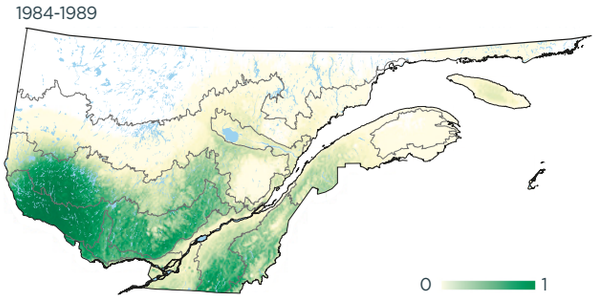

2010-2014

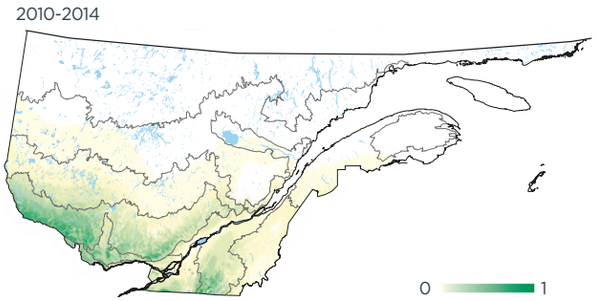

Variation

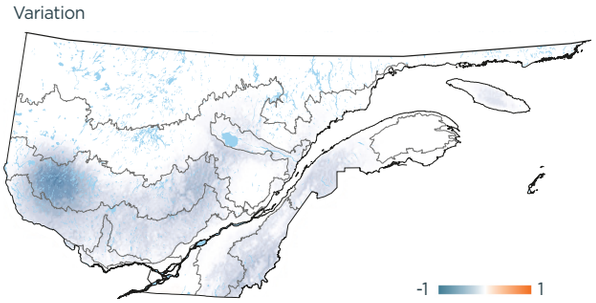

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

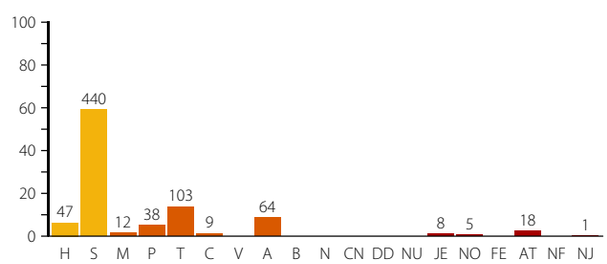

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

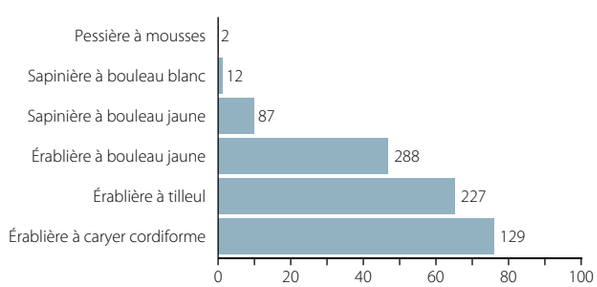
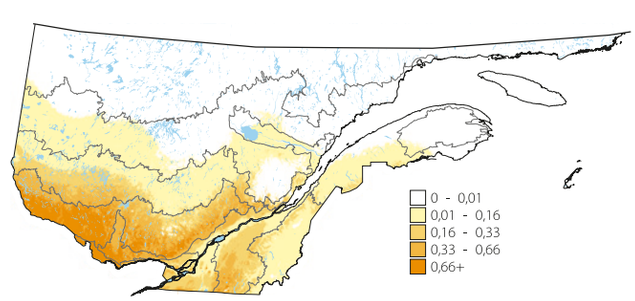
ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)